

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREDERICTON

Date : lundi 27 septembre 2021 à 19 h 30  
Lieu : salle du conseil municipal et conférence en ligne

Membres du conseil présents : Kate Rogers, mairesse  
Greg Ericson, maire adjoint  
Margo Sheppard, conseillère municipale  
Mark Peters, conseiller municipal  
Bruce Grandy, conseiller municipal  
Jocelyn Pike, conseillère municipale  
Steven Hicks, conseiller municipal  
Eric Megarity, conseiller municipal  
Kevin Darrah, conseiller municipal  
Henri Mallet, conseiller municipal  
Cassandra Blackmore, conseillère municipale  
Jason LeJeune, conseiller municipal

Membre absent : Ruth Breen, conseillère municipale

Membres du personnel : Steven Hart, directeur général  
Sara DeGrace, directrice générale adjointe (Zoom)  
Amy Cronkhite, secrétaire municipale adjointe  
Jane Blakely, directrice – Affaires juridiques, Bureau de la secrétaire municipale et Ressources humaines (Zoom)  
Ken Forrest, directeur – Planification et Aménagement (Zoom)  
Dylan Gamble, directeur – Ingénierie et Opérations (Zoom)  
Michael Baldwin, directeur – Services généraux (Zoom)  
David Seabrook, dir. – Loisirs, Tourisme et Mobilisation communautaire (Zoom)  
Dwayne Killingbeck, chef des pompiers (Zoom)  
Sean Lee, directeur adjoint – Ingénierie et Opérations (Zoom)  
Chantal Gauthier, avocate à l'interne (Zoom)  
Marcello Battilana, gestionnaire – Planification urbaine (Zoom)  
Kyle Rostad, gestionnaire – Achats et Services à la clientèle (Zoom)  
Wayne Knorr, gestionnaire – Communications  
Adam Grant, chef d'équipe des loisirs  
Elizabeth Murray, commissaire municipale  
Jessica Sharpe, greffière intermédiaire  
Doreen Nakhle, secrétaire de séance

---

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse ouvre la séance extraordinaire à 19 h 35.

## **MOMENT DE RÉFLEXION**

Madame la mairesse profite du moment de réflexion pour donner lecture de la reconnaissance territoriale suivante :

Je reconnais que cette séance du conseil municipal de Fredericton a lieu sur le territoire traditionnel des Wolastoqey. Le territoire du peuple Wolastoqiyik est consigné dans les traités de paix et d'amitié visant à établir une relation permanente de paix, d'amitié et de respect mutuel entre des nations égales. Le fleuve qui traverse notre ville est connu sous le nom de Wolastoq, le long duquel vivaient les Wolastoqiyik, « peuple de la belle et généreuse rivière ».

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par :** Jocelyn Pike, conseillère municipale

**Appuyé par :** Jason LeJeune, conseiller municipal

**IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour du conseil du 27 septembre 2021 soit adopté moyennant le retrait des résolutions en bloc du point 5.15, Examen d'AUTRES comités du conseil municipal, et l'ajout du point 5.16, Projet d'entente sur les services généraux : Première Nation St. Mary's.**

**ADOPTÉ**

## **CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré par les membres du conseil municipal.

## **RÉSOLUTIONS EN BLOC**

**Proposé par :** Greg Ericson, maire adjoint

**Appuyé par :** Jocelyn Pike, conseillère municipale

**IL EST RÉSOLU QUE la recommandation contenue dans chacune des résolutions en bloc ci-dessous soit approuvée respectivement.**

## **PROCLAMATIONS**

### **Journée de la condamnation injustifiée – 2 octobre 2021**

**IL EST RÉSOLU QUE la proclamation de la Journée de la condamnation injustifiée soit reçue et versée au dossier.**

**Semaine de la prévention des incendies – 3-9 octobre 2021**

**IL EST RÉSOLU QUE la proclamation du Semaine de la prévention des incendies soit reçue et versée au dossier.**

**DEMANDES D'ACTIVITÉS SPÉCIALES**

**Vente de biscuits des Guides 2021 – porte-à-porte d'automne**

**IL EST RÉSOLU QUE l'organisation Guides du Canada soit autorisée à organiser un porte-à-porte à Fredericton pour vendre ses biscuits du jeudi 30 septembre au samedi 30 octobre 2021.**

**Shinerama 2021 – revu**

**IL EST RÉSOLU QUE la permission soit accordée aux bénévoles (association étudiante de l'UNB et étudiants) de la Journée Shinerama de faire du porte-à-porte à Fredericton le samedi 2 octobre 2021.**

**COMITÉ CONSULTATIF SUR L'URBANISME**

**Présentation publique et date d'audience publique– rue St. Mary's (NID 01424258)**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal ordonne par la présente que soient préparés les arrêtés appropriés visant à modifier l'arrêté n° Z-6, Arrêté relatif à l'adoption d'un plan municipal de Fredericton; QUE les exigences d'avis public de l'article 25 de la *Loi sur l'urbanisme* soient remplies; QUE la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 12 octobre 2021 à 19 h 30, à la salle du conseil, à l'hôtel de ville, soit le lieu et l'heure de la présentation des projets d'arrêtés;**

**QUE la demande d'aménagement visant la rue St. Mary's (NID 01424258) soit entendue à la réunion du 17 novembre 2021 du Comité consultatif sur l'urbanisme pour avoir l'avis du comité conformément à l'article 110 de la *Loi sur l'urbanisme*;**

**QUE le conseil municipal ordonne par la présente que la procédure d'avis au public de l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme* soit mise en œuvre; QUE la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 22 novembre 2021 à 19 h 30 dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville, soit le moment et le lieu où on entendra les objections ou appuis aux projets d'arrêté.**

**Date d'audience publique : 745, rue Cliffe et 7, rue Mill**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil ordonne que les demandes d'aménagement visant les 745, rue Cliffe et 7, rue Mill soient reportées à la réunion du 20 octobre 2021 du Comité consultatif sur l'urbanisme pour connaître ses opinions; QUE soient respectées les exigences d'avis publics imposées par l'article 111 de la *Loi sur***

***l'urbanisme*; QUE soient préparés les arrêtés appropriés modifiant l'arrêté n° Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton; QUE la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 25 octobre 2021 à 19 h 30 soit le moment et le lieu où on entendra les objections ou appuis aux projets d'arrêté.**

**28, allée Duncan – Plan provisoire de lotissement (William et Karen Bird)**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton approuve par la présente qu'un montant équivalant à 8 % de la valeur marchande du terrain du lotissement, qui créera un lot constructible R-1 dans la partie nord de la parcelle existante au 28, l'allée Duncan, soit versé conformément à l'arrêté n° Z-4, Arrêté de lotissement.**

**AUTRES QUESTIONS**

**Exemption de l'arrêté S-17 – Arrêté concernant les nuisances sonores – Galerie d'art Beaverbrook, 703, rue Queen**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal accorde une exemption conformément au paragraphe 5.01(6) de l'arrêté n° S-17, A Arrêté concernant les nuisances sonores, de façon à permettre au promoteur du 703, rue Queen, ses représentants, agents, contractants, préposés, employés et ouvriers et toutes autres personnes agissant sous son autorité ou avec sa permission, d'effectuer deux coulées de béton pour la dalle de l'agrandissement de la Galerie d'art Beaverbrook et les limiter les deux jours à la période de 21 h à 6 h après avoir donné un préavis d'au moins 24 heures au directeur – Planification et Aménagement.**

**Achat de quatre Ford Police Interceptor utilitaire hybride à quatre roues motrices**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton autorise par la présente la Division du parc automobile d'Ingénierie et Opérations à entamer le processus d'appel d'offres pour l'achat de quatre (4) Ford Police Interceptor utilitaire hybride à quatre roues motrices avant le processus budgétaire de 2022 et l'enjoigne de donner la priorité à l'achat de ces véhicules pour le remplacement prioritaire du parc automobile dans le budget 2022, lequel sera considéré comme faisant partie de l'affectation budgétaire approuvée pour la Division du parc automobile dans le cadre du budget de fonctionnement général 2022.**

**Demande d'approbation de membre du CA de Fredericton Playhouse Inc. : Sara DeGrace**

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton approuve par la présente la nomination de Sara DeGrace à titre de membre du conseil de Fredericton Playhouse Inc. et qu'elle soit investie des droits et privilèges que lui confèrent les règlements administratifs, y compris la fonction d'administrateur.**

**Nomination d'agent de police – Andre LeBlanc**

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil municipal de Fredericton nomme par la présente Andre LeBlanc (entrée en poste le 21 septembre 2021), agent de la Force policière de Fredericton conformément au paragraphe 11(1)(c) de la *Loi sur la police du Nouveau-Brunswick*;

**QUE** cette nomination reste en vigueur tant qu'Andre LeBlanc sera à l'emploi de la Ville de Fredericton.

**D.P. Developments LTD Subdivision (LPP) – Assentiment du conseil (City of Fredericton)**

**IL EST RÉSOLU QUE** le plan de lotissement final préparé par DALE M. MACFARLANE LAND SURVEYING LTD. intitulé « SUBDIVISION PLAN D.P. DEVELOPMENTS LTD SUBDIVISION LOT 21-20, 21-21, 21-22 AND LAND FOR PUBLIC PURPOSES MURRAY AVENUE CITY OF FREDERICTON COUNTY OF YORK PROVINCE OF NEW BRUNSWICK » reçoive l'assentiment du conseil municipal conformément au paragraphe 88(1) de la *Loi sur l'urbanisme*.

**Nomination d'agent d'exécution d'arrêtés – Mason Cody Chamber**

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil municipal de Fredericton autorise, nomme et désigne Mason Cody Chambers, agent d'exécution d'arrêtés (entrée en fonction immédiate) conformément à l'article 72 de la *Loi sur la gouvernance locale* et au paragraphe 14(3) de la *Loi sur la Police* afin qu'il administre et exécute les arrêtés suivants dans les limites territoriales de Fredericton :

- Arrêté n° R-6, Arrêté portant sur la réglementation des propriétaires et exploitants de taxi de Fredericton, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° S-9, Arrêté visant à prévenir les nuisances, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° S-15, Arrêté sur les zones d'incendie de la ville de Fredericton et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° T-1, Arrêté visant à réglementer la circulation et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° T-6, Arrêté concernant les autobus publics et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° T-7, Arrêté concernant les parcomètres, les zones de stationnement et les horodateurs, et les modifications s'y rattachant;
- Arrêté n° T-8, Arrêté concernant l'interdiction de flâner et de mendier sur le territoire de Fredericton, et les modifications s'y rattachant;

**QUE** cette nomination reste en vigueur jusqu'à ce que Mason Cody Chambers ne soit plus employé par le 1231 du Corps canadien des commissionnaires ou jusqu'à ce que sa nomination en vertu de la présente résolution soit annulée par le conseil municipal, selon la première éventualité.

**Entente bilatérale intégrée – contrat de financement dans le cadre de Transport en commun – télé en circuit fermé et comptage automatique des passagers, accessibilité des arrêts d'autobus**

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil municipal de Fredericton accepte un financement de 40 % des coûts admissibles dans le cadre de l'Entente bilatérale intégrée (relative au programme d'Infrastructure Investir dans le Canada) Canada – Nouveau-Brunswick (« Entente », à être appliqué aux projets de transport en commun suivants :

1. Télé en circuit fermé et comptage automatique des passagers : coût total de 475 000 \$ financé à hauteur de 190 000 \$ par l'Entente et le reste (285 000 \$) par la Ville de Fredericton,
2. Amélioration de l'accessibilité des arrêts et abris d'autobus : coût total de 100 000 \$ financé à hauteur de 40 000 \$ par l'Entente et le reste (60 000 \$) par la Ville de Fredericton,
3. Renouvellement du parc automobile – Acquisition d'un autobus urbain neuf à plancher surbaissé : coût total de 557 068 \$ financé à hauteur de 222 827 \$ par l'Entente et le reste (334 241 \$) par la Ville de Fredericton;

**QUE** la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer les documents juridiques nécessaires pour faciliter cette transaction.

**RAPPORT DE COMITÉS**

**Point 5.15, Examen d'AUTRES comités du conseil municipal, RETIRÉ DES RÉSOLUTIONS EN BLOC**

**Projet d'entente sur les services généraux – Première Nation St. Mary's (point ajouté)**

**IL EST RÉSOLU QUE** le conseil municipal autorise et approuve l'entente sur les services généraux entre la Première Nation St. Mary's et The City of Fredericton (« l'Entente ») concernant la fourniture de services généraux (protection-incendie, nettoyage des rues et entretien des égouts pluviaux) pour cinq (5) années allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 mars 2026;

**QUE** la mairesse et la secrétaire municipale soient autorisées à signer l'entente au nom de la municipalité ainsi que les autres documents juridiques nécessaires pour faciliter l'application de cette résolution.

**ADOPTÉ**

## **ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal – 28 juin 2021**

**Proposé par :** Steven Hicks, conseiller municipal  
**Appuyé par :** Cassandra Blackmore, conseillère municipale

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton approuve par la présente le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 28 mai 2021.**

**ADOPTÉ**

## **PRÉSENTATION**

### **Prix de la mairesse récompensant les jeunes actifs**

Adam Grant, responsable des loisirs, présente au conseil le contexte du Prix d'activité décerné par la mairesse, qui consiste en insignes couvrant quatre catégories :

- Activité physique
- Alimentation saine
- Bien-être de la famille
- Arts et culture

La mairesse remet des médailles et des certificats aux enfants présents.

- Catherine Broady
- Remington LeClaire
- Jackson LeClaire

## **PREMIÈRE ET DEUXIÈME LECTURES D'ARRÊTÉS**

### **Arrêté n° Z-5.241 – Two Nations Crossing (NID 01533298) – rezonage (12 Neighbours Community Inc.)**

Arrêté n° Z-5.241, Arrêté modifiant l'arrêté n° Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton

- Réception du rapport du comité consultatif sur l'urbanisme
- Audition des oppositions et appuis
- Première lecture de l'arrêté n° Z-5.241
- Deuxième lecture de l'arrêté n° Z-5.241

**Proposé par :** Bruce Grandy, conseiller municipal  
**Appuyé par :** Kevin Darrah, conseiller municipal

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton reçoive par la présente le rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme du 16 septembre 2021 concernant une demande de 12 Neighbours Community Inc. pour faire rezoner une propriété de zone de magasins de**

**détail à grande surface (RLF) à zone d'aménagement intégrée (CDD) afin de permettre l'aménagement d'un centre d'entreprise sociale et communautaire comportant 96 micromaisons au 269, Two Nations Crossing.**

**ADOPTÉ**

Audition des oppositions et appuis

Aucune lettre d'opposition ou d'appui n'a été reçue au bureau de la secrétaire municipale.

Les intervenants suivants s'expriment au cours de l'audience publique :

- Marcel LeBrun, représentant 12 Neighbours Community Inc., donne un aperçu de ce à quoi ressemblerait la communauté.
- Claire Leighton s'exprime en faveur du rezonage (12 Neighbours Community Inc.)

**Proposé par :** Bruce Grandy, conseiller municipal

**Appuyé par :** Kevin Darrah, conseiller municipal

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède à la première lecture par titre de l'arrêté n° Z-5.241, Arrêté modifiant l'arrêté n° Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton.**

**ADOPTÉ**

**Proposé par :** Bruce Grandy, conseiller municipal

**Appuyé par :** Kevin Darrah, conseiller municipal

**QUE le conseil municipal de Fredericton procède à la deuxième lecture par titre de l'arrêté n° Z-5.241, Arrêté modifiant l'arrêté n° Z-5. Arrêté de zonage de The City of Fredericton.**

**ADOPTÉ**

**Arrêté n° Z-5.242 – 1040, rue Prospect – Rezonage (WSP Canada Inc.)**

Arrêté n° Z-5.242, Arrêté modifiant l'arrêté n° Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton

- Réception du rapport du comité consultatif sur l'urbanisme
- Audition des oppositions
- Première lecture de l'arrêté n° Z-5.242
- Deuxième lecture de l'arrêté n° Z-5.242

**Proposé par :** Cassandra Blackmore, conseillère municipale

**Appuyé par :** Mark Peters, conseiller municipal

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton reçoive par la présente le rapport du Comité consultatif sur l'urbanisme du 16 septembre 2021, concernant une demande de WSP Canada Inc., visant un rezonage de la zone RC à zone COR-2 afin de permettre la création d'un lot commercial. Demande de dérogation pour une surface au sol de 86 m<sup>2</sup> pour**

**refléter la surface de plancher du commerce de détail existant (Shoppers Drug Mart) au 1040, rue Prospect.**

**ADOPTÉ**

**Audition des oppositions et appuis**

Aucune lettre d'opposition ou d'appui n'a été reçue au bureau de la secrétaire municipale.

**Proposé par :** Cassandra Blackmore, conseillère municipale  
**Appuyé par :** Mark Peters, conseiller municipal

**IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal de Fredericton procède à la première lecture par titre de l'arrêté n° Z-5.242, Arrêté modifiant l'arrêté n° Z-5, Arrêté de zonage de The City of Fredericton.**

**ADOPTÉ**

**Proposé par :** Cassandra Blackmore, conseillère municipale  
**Appuyé par :** Mark Peters, conseiller municipal

**QUE le conseil municipal de Fredericton procède à la deuxième lecture par titre de l'arrêté n° Z-5.242, Arrêté modifiant l'arrêté n° Z-5. Arrêté de zonage de The City of Fredericton.**

**ADOPTÉ**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La mairesse rappelle à son conseil la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, qui aura lieu le 30 septembre, et les événements qui s'y dérouleront.

**Proposé par :** Jocelyn Pike, conseillère municipale  
**Appuyé par :** Henri Mallet, conseiller municipal

**IL EST RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20 h 24.**

**ADOPTÉ**

---

Kate Rogers  
Mairesse

---

Amy Cronkhite  
Secrétaire municipale adjointe